

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	HIPP DE VINCENNES	Numéro	750069
Adresse du site	2, route de la Ferme	Hauteur	R + 5 (40,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Hippodrome
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site Free (40°, 130°, 220° et 310°) et OF (80°, 120°, 240° et 360°).		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine	03/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine	15/06/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 80°, 240° et 335°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 9,70 m	Tilts (degrés)	2° à 8°
Estimation	80° < 1V/m ; 240° < 1V/m ; 335° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	36,70 m azimuts 80° et 240° ; 38,70 m azimut 335°

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

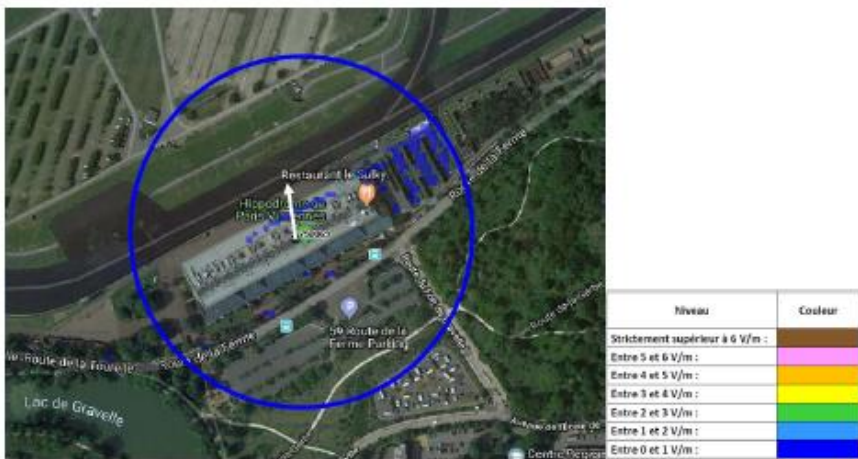
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 15 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 15 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 335°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 33 m.



	Azimut 80°	Azimut 240°	Azimut 335°
Niveau maximal	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m
Hauteur	15 m	15 m	33 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 80°

Non disponible car accès aux aériens par nacelle.

AZIMUT 240°

Non disponible car accès aux aériens par nacelle.

AZIMUT 335°

Non disponible car accès aux aériens par nacelle.